



Franciscans International

Communiqué de presse

Genève, le 12 mai 2005

LES ONG DENONCENT LES GRAVES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME SUITE AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES AU TOGO

Les ONG Franciscans International et Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT), ainsi que les ONG nationales membres, expriment leur plus vive inquiétude au sujet de la situation extrêmement confuse au Togo depuis l'annonce de la victoire du candidat du parti au pouvoir, Faure Gnassingbé suite aux élections présidentielles largement contestées du 24 avril 2005.

Les ONG signataires condamnent fermement l'explosion de violence ayant fait au moins une centaine de morts suite aux affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Selon des sources crédibles, celles-ci auraient tiré à balles réelles sur les manifestants sans sommations. Les ONG sont également alarmées par l'exode massif de quelque 22 600 réfugiés, selon le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés, qui ont quitté le Togo à destination des pays voisins, fuyant la violence et craignant pour leur sécurité.

Cette violence s'inscrit dans le climat délétère qui prévaut au Togo depuis la mort du Général Gnassingbé Eyadéma, le 5 février 2005, alors que le gouvernement togolais a continué dans sa politique d'intimidation de la population, d'arrestations arbitraires de partisans de l'opposition et de restrictions illégales à la liberté de réunion, d'association et d'expression dans un climat d'impunité absolue.

Devant de telles dérives et alors que la communauté internationale semble s'être détournée du drame que vit la population togolaise, les ONG signataires soutiennent la proposition de mener une enquête internationale et indépendante sur les violations des droits de l'homme par le Haut Commissariat au Droits de l'Homme des Nations Unies.

Ces dérives sont d'autant plus préoccupantes que le gouvernement togolais n'a pas répondu à l'invitation du 3 mai 2005 du Comité des Nations Unies contre la Torture (CAT), chargé d'examiner la mise en œuvre de la Convention contre la Torture que le Togo a ratifiée depuis 1988, et qui vient de soumettre son rapport initial sur son application. Ce silence du

gouvernement togolais contraste avec les actes de torture et de mauvais traitements, pratiques toujours récurrentes dans le pays, plus particulièrement depuis les élections présidentielles, et démontre que les nouvelles autorités togolaises ne sont pas décidées à respecter leurs engagements au titre des conventions internationales et africaines de droit de l'homme. Le Comité contre la Torture doit inviter le Togo pour un nouvel examen sur la situation dans ce pays lors de sa prochaine session, en novembre 2005 ou en mai 2006.

Franciscans International et l'OMCT appellent :

Le gouvernement togolais :

- à cesser les actions de répression à l'encontre des populations civiles et notamment les défenseurs des droits de l'homme et les proches de l'opposition ;
- à mettre fin à l'impunité en déférant tous les auteurs de violences, notamment parmi les forces de l'ordre, devant les juridictions compétentes ;
- à démanteler les milices qui opèrent avec des armes de guerre et à les traduire devant la justice ;
- à garantir l'exercice des libertés fondamentales, notamment le respect de la liberté d'expression ;
- à prendre les mesures appropriées pour assurer la sécurité de la population civile, notamment les journalistes et les défenseurs de droits de l'homme victimes d'exactions systématiques de la part des milices du Rassemblement du Peuple Togolais ;
- à procéder à la réparation des dommages causés à la population civile dans les meilleurs délais ;
- à entamer sans délai un dialogue avec les Nations Unies et en particulier avec le Comité contre la Torture en apportant les éclaircissements nécessaires sur les violations massives des droits de l'homme survenues depuis le coup d'Etat du 5 février 2005.

Le Haut Commissariat aux droits de l'homme :

- à mener une enquête internationale et indépendante sur les violations des droits de l'homme au Togo.

Contacts :

Franciscans International : Alessandra Aula : aula@fiop.org

OMCT : Patrick Mützenberg : pm@omct.org